



Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

Voici le sommaire des dépenses et revenus du budget 2021 qui a été adopté lors de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal le 16 décembre 2020.

PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2021 SOMMAIRE

Dépenses		Revenus	
Administration	505 113 \$	Taxes sur la valeur foncière	908 431 \$
Sécurité publique	268 117 \$	Tarifcation pour services municipaux	223 534 \$
Transport	497 912 \$	Immeubles des réseaux	6 595 \$
Hygiène du milieu	213 281 \$	Sécurité publique	253 117 \$
Aménagement et urbanisme	488 939 \$	Recettes - source locale	375 429 \$
Loisirs et culture	114 721 \$	Imposition des droits	63 800 \$
Promotion et développement	54 552 \$	Intérêts	7 073 \$
Financement	320 982 \$	Subventions gouvernementales	625 638 \$
Total des dépenses :	2 463 617 \$	Total des revenus :	2 463 617 \$

Taux de taxes foncières et de services.

Taxe foncière générale totale : 0,8000 \$ du 100\$ d'évaluation.

Taxe pour la Sûreté du Québec : taux fixe par fiche avec au moins un logement : 110,72 \$

Taxe pour la Sûreté du Québec : taux fixe par fiche sans logement : 38,02 \$

Tarif de compensation pour le service incendie :

Catégorie d'immeubles	Nombre d'unités
Immeubles avec logement et autres	1
Terrains vacants	0.4
Valeur d'une unité	179,00\$

Tarif de compensation pour le service d'enlèvement, de transport et de disposition des ordures ménagères

Utilisateur	Service : Matières résiduelles
Résidence	88,20 \$
Chalet	75,51 \$
Chalet ayant une résidence	65,49 \$
Commerce	286,45 \$
Camping	897,81 \$
Roulotte	43,95 \$

Tarif de compensation pour le service d'enlèvement, de transport et de disposition des matières organiques.

Utilisateur	Service : Matières organiques
Immeubles avec logement et autres	40,97 \$

Tarif de compensation pour le service de vidange, de collecte, de transport et de valorisation des boues septiques.

Utilisateur	Taux de compensation
Résidence principale	163,31 \$
Saisonnier	101,34\$
Fosses scellées	71,74 \$ montant sans transport, vidange et collecte. Lors de la vidange un montant sera facturé.

Tarif de compensation pour le remboursement du règlement d'emprunt no 262-16 (achat d'un banc de sable et de gravier).

Catégorie d'immeubles	Nombre d'unités
Immeubles résidentiels	1
Immeubles locatifs 2 à 5 unités	1
Unités commerciales	1
Terrains vacants et autres	0.5
Valeur d'une unité	17,05\$

Tarif de compensation pour le remboursement du règlement d'emprunt no 198-2009 (camion autopompe citerne).

Catégorie d'immeubles	Nombre d'unités
Immeubles avec logement	1
Terrains vacants et autres	0.4
Valeur d'une unité	39,00 \$

Nathalie Lewis
Directrice générale
Secrétaire-trésorière